

AVEC VOUS

Juin
2021

le journal communautaire n° 13

BUDGET 2021
Maîtrise et ambition



Egalement dans ce numéro

/ Les marchés festifs /

/ Le cinquantenaire de l'école de musique / La zone de Boisse /

EDITO



La situation sanitaire semble enfin s'éclaircir et nous laisse espérer un été plus serein, avec une convivialité retrouvée.

Nous devons bien sûr rester vigilants mais cette amélioration est une bouffée d'oxygène pour chacun d'entre nous et particulièrement pour les commerçants, restaurateurs, acteurs du tourisme et des loisirs qui avaient été particulièrement pénalisés par les périodes de confinement successifs de ces derniers mois.

Il est bien sûr trop tôt pour tirer le bilan complet de cette crise. Mais d'ores et déjà, nous pouvons chiffrer ses premiers effets pour notre communauté de communes. Le budget 2021, qui vous est présenté dans ce numéro, a donc été un exercice difficile. D'une part, il illustre notre volonté de rester solidaires avec nos entreprises, nos associations et nos administrés (dégrèvement de taxes ou d'adhésion, aides économiques, maintien des subventions), malgré la forte diminution de nos recettes fiscales, tout en poursuivant une maîtrise de nos frais de fonctionnement. D'autre part, il affiche une réelle ambition et une vision pour notre territoire en ce qui concerne nos programmes d'investissement sur les 13 communes de Porte Océane du Limousin.

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique, qui est en cours d'élaboration avec l'Etat et associe de nombreux partenaires (Département, Région, PNR, Syndicats départementaux...) un projet de territoire est en train de se dessiner et son avancement vous sera présenté régulièrement. Le renforcement de notre attractivité (par le tourisme, le développement économique, la valorisation de notre patrimoine) en constituera un axe majeur, de même que le soin porté à la qualité de notre environnement.

Cette volonté se décline dans de nombreux projets en cours et à venir, comme par exemple le cheminement piétonnier en cours de réalisation sur les bords de Vienne à Saint-Junien, en contrebas de la future Cité du Cuir. Ce chantier sera totalement achevé à l'automne et vous permettra très bientôt de faire de belles promenades sur un site entièrement réaménagé.

Mais pour l'heure, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, qui vous permettra de profiter des multiples animations, marchés festifs, randonnées, spectacles, organisés sur notre intercommunalité.

Pierre ALLARD

Président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

Directeur de la publication : Pierre ALLARD
Rédaction : R. VOUZELLAUD, Direction Générale POL,
G. CHALARD, M. PICAT, L'AGENCE
Crédits photos : Service communication POL, Freepik, Pexels
Conception maquette : Karbone14
Mise en page : Studio Saperli
Imprimerie : Rivet PE - Limoges
Tirage : 12 590 exemplaires
Dépot légal - 1^{er} trimestre 2021
Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits,
sans l'accord préalable de la rédaction.
N° ISSN : 2739-4484
Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien
Mail : mpicat@pol-cdc.fr

Les marchés festifs de la POL

La POL vient en soutien aux communes de son territoire pour organiser les Marchés Festifs.

En effet, elle propose d'organiser et de **financer une animation au choix : cinéma en plein air ou intervention musicale.** Elle gère l'intendance au niveau des nappes, de la valorisation des déchets en lien avec le SYDED et crée, imprime et distribue tous les supports de communication liés aux marchés, allant des banderoles d'entrée de ville, aux flyers, en passant par les affiches et les panneaux directionnels.

La recherche et le choix des producteurs, la décision du lieu d'implantation et la gestion du marché en lui-même relèvent des communes, qui organisent l'événement comme elles le souhaitent.

Certaines communes rajoutent d'autres festivités telles qu'un feu d'artifice, un vide-grenier ou toute autres autres animations.

Vous pouvez vous renseigner auprès des différentes communes organisatrices, consulter le site internet de la POL ou celui de l'Office du Tourisme Intercommunal dès fin juin pour connaître le programme des festivités sachant qu'elles sont susceptibles d'évoluer jusqu'au dernier moment compte tenu du contexte sanitaire.

Marchés FESTIFS 2021

Javerdat
Champ de Foire
samedi
24 juillet

St-Victurnien
Moulin du Bord de Vienne
vendredi
13 août

St-Martin de Jussac
Place de la Mairie
samedi
21 août

Vayres
Place du Champ de Foire
jeudi
15 juillet

Chéronnac
Centre Bourg
vendredi
27 août

Videix
Plage de la Chassagne
dimanche
1er août

Les Salles-Lavauguyon
Cours du Prieuré
samedi
17 juillet

A partir de 18h
Pensez à amener vos assiettes et vos couverts !

Un demi-siècle de musique et de passion

Dans notre édition de novembre 2020, nous vous annonçons que l'école de musique avait obtenu le classement du ministère de la Culture afin d'entrer dans le cercle restreint des Conservatoires à Rayonnement Intercommunal (CRI). Cette reconnaissance ne pouvait pas mieux tomber, alors que l'école de musique à Saint-Junien, celle qui est à l'origine de l'école actuelle, fêtera ses 50 ans au cours de l'année d'enseignement 2021-2022.

UN PEU D'HISTOIRE

Profitions en pour retracer brièvement l'histoire de l'école de musique, chargée de passions et de désir de partage. Tout commence en 1971-1972. Roland Mazoin, alors maire de Saint-Junien, soucieux d'encourager et de favoriser la culture et la pratique musicale, souhaite étoffer les effectifs de l'orchestre municipal. La création d'une école de musique pour matérialiser les aspirations du maire et des élus locaux pour leurs administrés devient évidente. C'est la mission qu'ils confient à Jean Jeudi et **l'école de musique ouvre ses portes à l'automne 1971**. Celui-ci, motivé et porté par la tâche qui lui incombe va chercher les potentiels apprentis musiciens à la source, directement dans les écoles. Dès la première année, c'est un succès avec une soixantaine d'inscrits. La deuxième année, quatre vingt dix. Les effectifs ne feront qu'augmenter au cours des années. Le souhait de Jean Jeudi : que le plus grand nombre puisse avoir accès à l'apprentissage de la musique. Son approche est plurielle, l'homme est convaincant et convaincu que la musique est une source infinie de partage et porteuse de valeurs. Il apportera un supplément d'âme à l'école de musique et fera naître quelques vocations. La constitution de la communauté de huit communes Vienne-Glane en 2002 et la mutualisation des moyens transforme l'école de musique de Saint-Junien en école de musique intercommunale. François Guimbaud succède à Jean Jeudi en septembre 2004 et donne un nouveau souffle musical à l'établissement. **En juin 2012, le nouveau bâtiment de l'école de musique est inauguré**. L'union avec l'école associative de Saint-Victorien d'abord, puis en 2016 la fusion avec la communauté de communes du Pays de la Météorite (donc l'école de musique de Rochechouart) développent le territoire de **l'école de musique qui s'étend désormais à 13 communes**. Les souhaits des pionniers de l'école de musique de Saint-Junien se concrétisent et rayonnent sur tout un territoire : la communauté de communes Porte Océane du Limousin.

Actuellement le CRI compte plus de 450 élèves qui étudient dans pratiquement toutes les disciplines instrumentales. Même si la crise sanitaire a mis à mal la pratique et la motivation de chacun des élèves, il n'y a pas de plus belle occasion que ce cinquantenaire pour porter haut les couleurs du CRI et de l'Orchestre Municipal d'Harmonie, intimement liés, mais surtout de la musique, partout et pour tous les publics.



L'ANNIVERSAIRE

L'année 2021-2022 du CRI sera donc aux couleurs de cet anniversaire. Un demi-siècle de transmission ce n'est pas rien, alors cette année doit marquer les esprits. Les ambitions du comité de pilotage de ce cinquantenaire sont conformes aux valeurs d'origine : éveiller encore et encore les consciences, faire naître de nouvelles envies, voire vocations, chez les jeunes comme les moins jeunes. Chacun va y trouver son compte !

C'est le concert de Noël du 12 décembre 2021 qui ouvrira les festivités avec l'Orchestre Municipal d'Harmonie.

Une exposition nommée "Colonne vertébrale" se tiendra de fin février à fin mars 2022 à la Halle-aux-Grains. Celle-ci s'articulera autour de la mémoire et des archives des débuts conjoints de l'orchestre municipal et de l'école de musique. Archives, objets et instruments seront là pour en raconter l'histoire. Pour mettre également à l'honneur le présent et la vie de chacune des entités, les musiciens auront la part belle et des animations musicales viendront émailler régulièrement l'exposition. La programmation sera affichée et ouverte à tous. Et pourquoi pas imaginer que l'exposition se déplace, un peu, dans les autres sites d'enseignement du CRI ?

C'est ensuite au printemps 2022 que le cinquantenaire viendra enchanter les

oreilles des musiciens et mélomanes de tous âges lors d'un concert de printemps à la Mégisserie. Enfin, juin 2022 sera le point d'orgue de l'anniversaire, avec le festival des jeunes pousses, du 7 au 12 juin : journées portes ouvertes au Conservatoire, production des ensembles, bal, concert de l'Orchestre Municipal d'Harmonie en clôture le dimanche ... Puis, la fête de la musique, le 21 juin, aura une saveur toute particulière. Enfin, le week-end du 25 et 26 juin 2022, un mini-festival de rue, en collaboration avec des ensembles invités, viendra enflammer le centre-ville de Saint-Junien pour clôturer ce cinquantenaire musical.

Si les grandes lignes des célébrations sont posées, il y a fort à parier que le comité de pilotage va préparer encore de belles surprises ! Le journal "Avec Vous" vous tiendra informé dans le détail, mais nous pouvons vous assurer que vous serez enthousiasmés par cette année bien singulière !

Un budget serré et réaliste, tourné vers

Si la communauté de communes POL a subi de plein fouet la crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an maintenant, elle a su s'adapter au contexte et miser sur l'avenir. Ce n'est pas chose aisée, puisque l'année 2021, au-delà de la gestion de la crise et de ses conséquences à venir, est marquée également par la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité.

FONCTIONNEMENT : baisse des recettes et maîtrise des coûts

Les conséquences de cette réforme sont importantes avec, plus particulièrement, la **suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales** (2 300 000 € de perte de produit environ). À cela s'ajoute la **diminution de 50% des bases des locaux industriels**, représentant pour la POL une autre **perte de 30% du produit de la Taxe Foncière des Entreprises (CFE) et de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)**. Même si dans une certaine mesure, ces pertes sont compensées par l'État.

Plus concrètement, le produit attendu de la CFE s'élèvera à 2 759 000 € en 2021 (4 151 856 € en 2020) et celui de la TFB à 2 042 000 € (pour 2 286 671 € en 2020).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) vient également impacter le budget. Cette cotisation est due pour les entreprises et les travailleurs indépendants sur la base de leur chiffre d'affaires (à partir de 500 000 € de CA HT). Elle

est calculée en fonction de la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Ainsi, le contexte de crise économique globale et sanitaire, génère une nouvelle perte de produit pour le budget des communautés de communes. Elle devrait atteindre 1 400 000 € en 2021 au lieu des 1 685 201 € en 2020.

Malgré cette situation difficile, la POL a fait le choix de ne pas augmenter en 2021 les taux de fiscalité des impôts directs, que ce soit pour les ménages ou pour les entreprises et commerçants.

Les restrictions sanitaires liées au COVID 19 viennent aussi impacter lourdement les recettes liées aux services assurés par la POL. Le centre aqua-récréatif, principale source de recettes, a été fermé pendant de nombreux mois et ne connaîtra sans doute pas un fonctionnement normal avant plusieurs autres... Alors là aussi, il faut s'adapter à la situation et miser sur la prudence.

UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE CONTRÔLÉE MAIS UNE AMBITION INTACTE

Dans ce contexte et malgré les dépenses liées à la crise sanitaire prises en charge par la communauté de communes (achat de masques, produits d'entretien, aménagements...), le débat d'orientations budgétaires a prévu un suivi plus qu'attentif des dépenses de fonctionnement.

UN OBJECTIF DE MAÎTRISE DES CHARGES

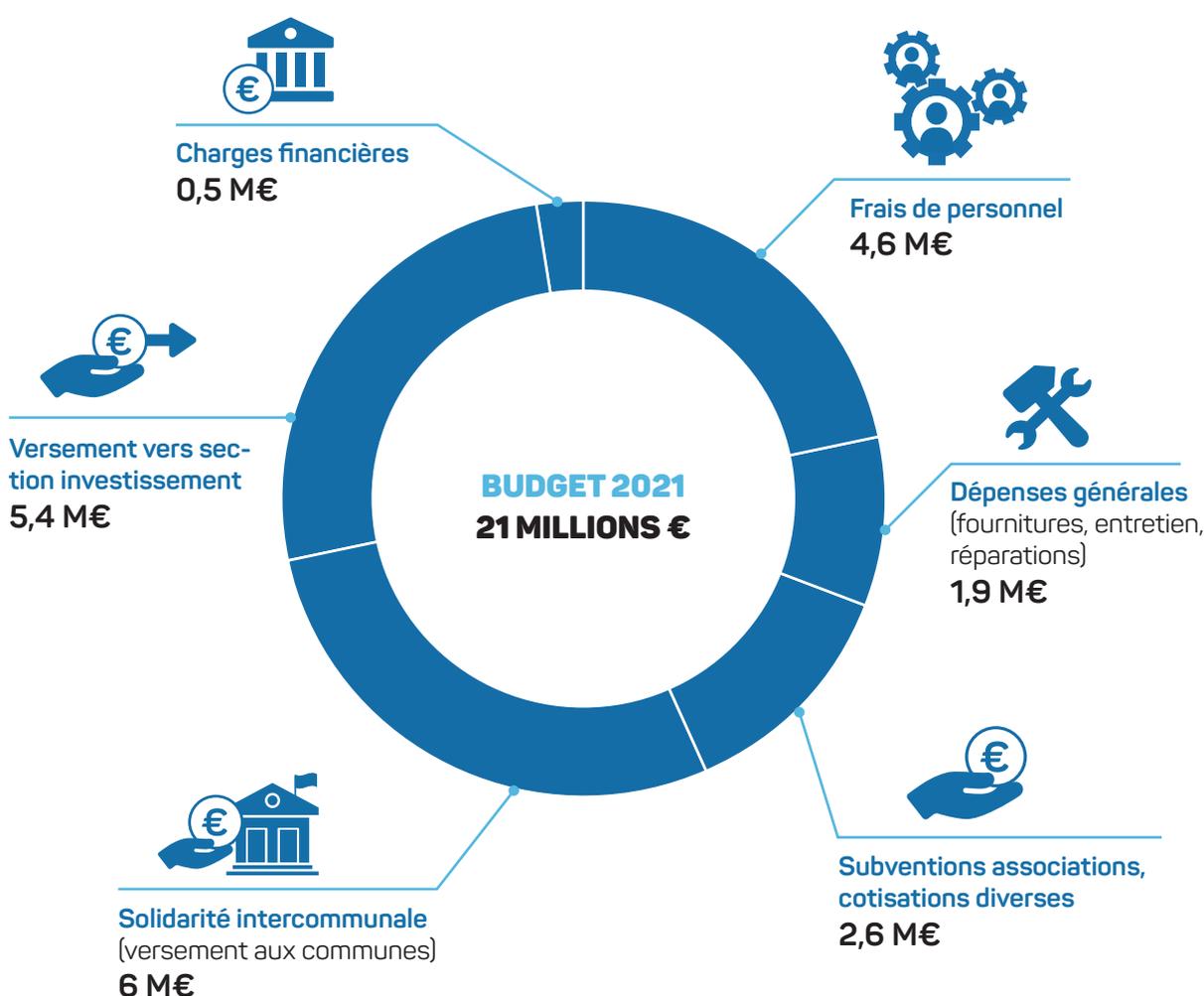
C'est le cas en matière de ressources humaines tout d'abord, afin de contenir au mieux la masse salariale puisqu'elle représente 30,34% des dépenses globales.

Les charges récurrentes nécessaires au fonctionnement (réparation de biens immobiliers et mobiliers, contrats d'entretien, honoraires, fournitures administratives...) sont également maîtrisées et prévues à la baisse (1 891 850 € en 2021 pour 1 972 177 € en 2020).

Dans les dépenses figurent également les attributions de compensation (produit que la communauté de communes reverse à ses 13 communes) qui s'élèvent à 4 748 000 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(Budget principal)

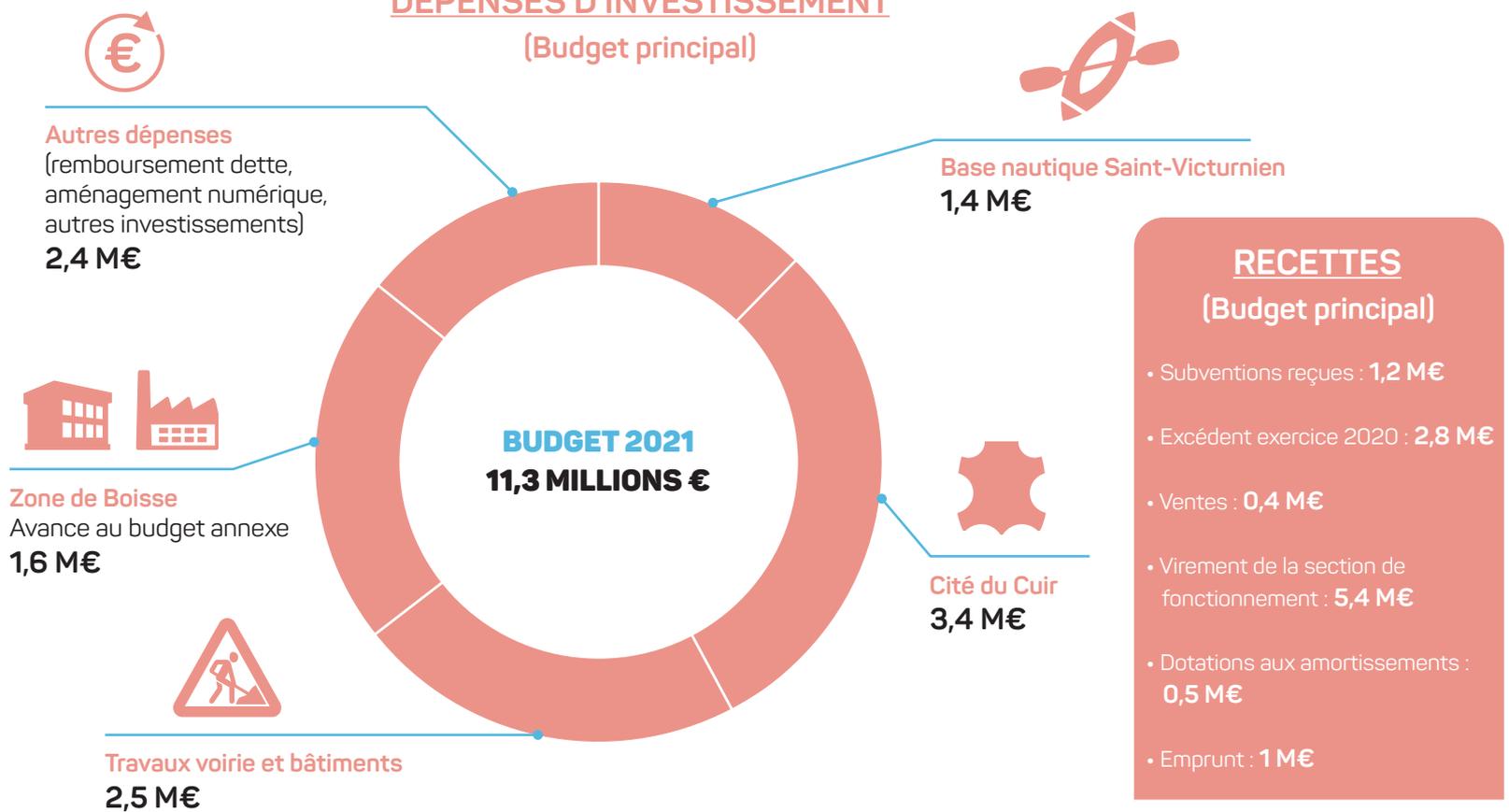


RECETTES

(Budget principal)

- Excédent de 2020 reporté : **3,5 M€**
- Cotisation Foncière des Entreprises : **2,7 M€**
- Taxes foncières et d'habitation : **2,4 M€**
- Cotisation Valeur ajoutée des entreprises : **1,4 M€**
- TVA (compensation de la suppression de la TH) : **2,4 M€**
- Dotations d'Etat : **4,8 M€**
- Produits (centre aquatique, conservatoire, gîtes) et loyers perçus : **0,7 M€**
- Fonds de garantie des ressources : **1,7 M€**
- Autres produits (redevances, taxes réseaux) : **1,4 M€**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (Budget principal)



Ce budget serré où la priorité a été donnée aux dépenses strictement nécessaires prévoit néanmoins de virer 5 376 911€ sur la section d'investissement, ce qui génère une capacité plus qu'intéressante d'autofinancement et donc un recours moindre au crédit.

INVESTISSEMENTS : donner corps aux ambitions de la communauté de communes

Le financement de la section investissement assuré notamment grâce à des subventions de l'État, de la région et des départements pour les projets en cours, **est aussi fortement assumé par une partie de l'excédent du résultat de l'exercice 2020 de la communauté de communes.**

2021 est l'année de la concrétisation, voire de l'achèvement de grands projets structurants. **Le projet de Cité du Cuir est désormais à la phase d'avant-projet définitif :** la scénographie et le projet architectural sont finalisés. La création d'un cheminement piétonnier en contrebas du site a marqué le début des travaux d'aménagement de cet équipement qui devrait être achevé courant 2024. Cette année verra également **la fin des travaux de la base de loisirs sport-nature de Saint-Victurnien.** Au-delà de la pratique

du canoë-kayak, sont prévus des équipements pour la randonnée, le tir à l'arc, le VTT et l'escalade. Tout a été pensé pour favoriser davantage la pratique du sport de pleine nature, mais aussi pour faire de ce site un lieu touristique attractif.

Enfin, **les travaux de voirie et ouvrages d'art constituent un chapitre de dépense important avec notamment la création d'une voie nouvelle** entre la zone artisanale des Garennes et celle des Martines. L'objectif est de décongestionner l'entrée de ville du passage des poids-lourds et leur permettre de desservir facilement les deux zones. Cette voie sera également une liaison de mobilité douce, avec des trottoirs aménagés pour permettre la circulation des piétons et des cycles.

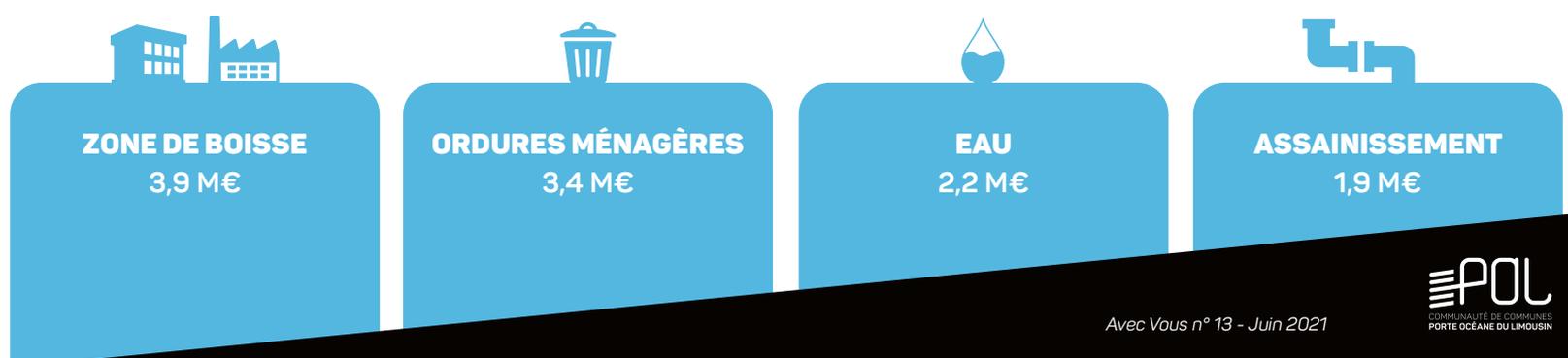
2 761 355€ seront consacrés à la finalisation de ces projets tournés vers l'avenir et au

service du développement du territoire au sens large, grâce à la concrétisation de pôles attractifs forts.

La communauté de communes fait des choix cohérents en soutenant toutes les activités dans la perspective de la sortie de crise. L'enveloppe budgétaire dédiée aux associations n'a pas été amoindrie, avec un niveau d'intervention globalement identique aux années précédentes.

Malgré l'étranglement des ressources induit par la succession de réformes et une crise sanitaire sans précédent, la communauté de communes Porte Océane du Limousin s'adapte aux contraintes et investit pour le futur. **Les élus ont à cœur de projeter le territoire dans des lendemains ambitieux et riches de nouvelles perspectives.**

PRINCIPAUX BUDGETS ANNEXES



GRUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

Que vivent nos chemins ruraux !

Les confinements liés à la crise sanitaire nous ont fait réaliser à quel point l'accès à la nature était essentiel pour notre bien-être. Nous avons parfois (re)découvert des sentiers que nous délaissions jusqu'alors, près de nos domiciles.

Chez nous, le bocage est constitué notamment par ces chemins ruraux, plus ou moins creux, arborés et bordés de haies. Ces espaces ont un rôle écologique majeur : ils peuvent accueillir une faune et une flore riches et diversifiées, captent le carbone, protègent du vent et de la chaleur, contribuent à la qualité de l'eau et luttent contre l'érosion des sols.

La CCPOP a pour rôle de promouvoir les parcours de randonnée, d'agir pour préserver la biodiversité et de valoriser le patrimoine naturel de notre territoire. Il lui revient donc, avec les communes, d'empêcher la disparition de nos chemins qui conduit à la simplification des paysages, à la réduction de la biodiversité et à la perte d'une part de notre histoire.

Continuons aussi d'emprunter nos charmants chemins pour participer à leur sauvegarde.

Bel été à vous !

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle et Frédéric Dauvergne.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 46 66 24 97 / www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Environnement : des actes plutôt que des mots

Déchets ménagers diminués de près de 20% en quelques années grâce aux « sacs rouges » et aux éco-points, lancement prochain d'un appel à projet pour implanter une centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Saint-Junien, réhabilitation de friches industrielles en bord de Vienne, en concertation avec les riverains, création de cheminements « doux » : Porte Océane du Limousin agit jour après jour pour l'environnement. Nous laissons à d'autres les discours abstraits et moralisateurs : nous préférons agir concrètement.

Le réaménagement de l'île de Chaillac illustre parfaitement cette démarche globale. Ce site abritera bientôt un jardin potager qui alimentera les restaurants scolaires, des exploitations agricoles respectueuses de l'environnement, des sentiers d'interprétation qui mettront en valeur une faune et une flore préservée. C'est une démarche qui se construit pas à pas, avec les habitants, les agriculteurs, les commerçants et bien d'autres partenaires. Notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) constitue une feuille de route claire que nous suivons chaque jour.

Les élus de la majorité du conseil communautaire

L'Épicerie solidaire vient à vous

Pour mémoire, depuis 2016, l'Épicerie sociale vient en aide à ses bénéficiaires à court ou moyen terme. Le coup de pouce, s'il se définit comme alimentaire dans un premier temps, va bien au-delà. Pallier un coup dur, des difficultés financières, une maladie, une séparation ou une période de chômage : les économies engendrées par l'accès à l'Épicerie vont permettre au bénéficiaire de sortir du mauvais pas dans lequel il se trouve. Et c'est grâce à sa contribution que la personne va concrétiser son projet (exemple, solder une dette et se projeter). Le projet est défini à son arrivée avec Stéphanie SAPPEY, responsable de l'Épicerie. Au-delà de produits alimentaires et d'hygiène de base à bas coûts, tout a été pensé pour remettre les personnes bénéficiaires sur les rails.

Les actions sont multiples :

Accompagnement dans le retour à l'emploi (intervention de l'association Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise financée par la caisse de retraite AG2R La Mondiale), travail sur l'estime de soi (retour au sport avec le club de judo de Saint-Junien ou l'intervention de socio-esthéticiennes et coiffeurs), mettre des mots sur ses difficultés (Association Vie Libre, La Marguerite ou encore l'Équipe Mobile

de Psychiatrie Précarité), accès à la culture aussi avec La Mégisserie de Saint-Junien. Si les bénéficiaires arrivent à l'Épicerie, c'est souvent parce qu'un référent social (assistante sociale, mandataire judiciaire...) les a dirigés vers la structure. Ils ont accès au service, après validation de leurs dossiers par la commission présidée par Laetitia Calendreau (Vice Présidente Solidarité et Action sociale à la POL et maire de Saint-Brice-sur-Vienne). Tout est jalonné et pensé dans le respect et la dignité des personnes.



Alors, pour aller un peu plus loin et pour répondre à une demande croissante, la décision a été prise que si des personnes ne pouvaient se rendre à l'Épicerie, c'est l'Épicerie qui irait à elles. En effet, la communauté de communes est vaste et certaines personnes en situation précaire ne peuvent se déplacer.

La Banque Alimentaire, déjà très présente dans les approvisionnements de l'Épicerie, a donc mis à disposition son camion tous les 15 jours depuis le début de l'année. Toutes les 2 semaines, le jeudi, la tournée est organisée par Vincent VILLEDIEU, adjoint à l'Épicerie, selon le nombre de bénéficiaires à visiter et approvisionner. Les tarifs des produits restent identiques, la prestation d'accompagnement globale également. Les rencontres avec les familles ou les personnes se font à domicile ou dans un autre lieu de leur choix. En tous cas, il n'était plus question que l'isolement soit un frein à la solidarité. L'Épicerie remercie aussi l'ensemble des donateurs (grandes surfaces, commerçants et maraîchers de la communauté de communes) qui participent au fonctionnement du service.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'Épicerie au 05 55 77 47 08

TÉMOIGNAGE DE GABRIELLE ET FRÉDÉRIC, bénéficiaires de l'Épicerie solidaire

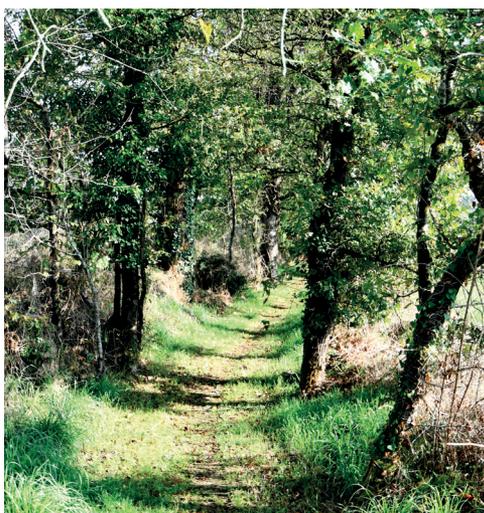
« Mille mercis pour tout ce que vous faites tous les jours, pour votre énorme soutien. La vie n'est pas toujours facile mais nous sommes heureux d'en être passés par là pour de belles rencontres et nous pensons également à ceux que l'on ne voit pas et qui participent à cette belle solidarité. Bien à vous. »

Zone de Boisse : des enjeux économiques mais pas seulement ...

Située à proximité de la RN141, la Zone de Boisse, inaugurée en juin 2019, a tenu toutes ses promesses. Au-delà de l'enjeu fondamental de promouvoir le dynamisme économique de tout un territoire, cette zone d'activité a su se développer dans le respect du paysage et des règles du développement durable. La communauté de commune POL qui a porté le projet, a voulu créer au-delà de l'attractivité économique évidente, un espace de vie et de loisirs.

Pour mémoire, le projet permet un découpage du site en 4 îlots aménageables (22,9 ha de foncier cessible), de tailles très diverses, qui permettent ainsi une grande souplesse d'accueil des potentielles activités. Ces îlots ne sont pas immuables et peuvent être redécoupés pour répondre aux besoins d'installation des entreprises. À ce jour, sur les 23 hectares de la zone, 8 hectares sont déjà vendus. Les transports IZARET ont ouvert la voie en s'implantant sur un îlot en front direct avec la route nationale. Ils ont saisi l'opportunité et les bénéfices qu'ils pouvaient retirer de cet emplacement stratégique, en profitant de tout ce qu'il y a autour (voir encadré). Une micro-crèche s'est également installée sur un autre espace. Là aussi la praticité de l'endroit, a été un atout majeur, notamment grâce au stationnement aisé pour les familles et à un environnement agréable (voir encadré).

UN ESPACE PRÉSERVÉ



Rien n'a été laissé au hasard dans la réalisation de cette zone. La POL a pensé les choses de manière raisonnable et raisonnée. Une **zone de biodiversité a été favorisée**, comme sur de nombreux autres endroits sur les communes de la POL (récapitulatifs des sites de biodiversité à la POL et des sentiers de randonnée dans les communes respectives). Ces zones prioritaires pour la biodiversité correspondent à des espaces où on décide de maintenir et de restaurer les habitats



d'espèces protégées, de **respecter l'environnement et ses petits habitants. Des chemins pédestres et arborés ont été tracés. La promenade est aménagée** et laisse aux promeneurs l'opportunité de découvrir cet environnement autrement. Des bancs ont même été installés invitant à la flânerie, et c'est justement ce qui a interpellé Loïc LARQUIER. Cet habitant de Saint Junien a donc voulu aller voir plus loin et découvrir l'espace. Il a été séduit par la qualité de la réalisation et par le lieu tout simplement. Adepte de géocaching *, ce loisir qui, au-delà du côté ludique, cherche avant tout à mettre en valeur un lieu quel qu'il soit, il a décidé de faire découvrir la zone de Boisse sous ses atours méconnus grâce à un parcours original. Fervent partisan de cette discipline exploratoire, il a créé une boucle d'1h30, sorte de chasse aux trésors étudiée pour présenter les lieux de façon ludique et pédagogique. But ultime : trouver les 15 boîtes cachées. La proximité avec la route nationale peut amener certains géocacheurs de passage à faire une pause de manière intelligente et ludique. De là à ce qu'ils décident de prolonger la pause et de s'inviter pour la soirée à Saint-Junien, il n'y a qu'un pas.

* Le Geocaching : (ou Géocaching) est un loisir de plein air que l'on fait à l'aide d'un GPS ou d'une application dédiée sur smartphone. Les géocacheurs, personnes pratiquant le geocaching, se rendent à des coordonnées GPS précises afin de trouver une boîte (cache, ou geocache) dissimulée.
www.geocaching.com/play

/ MICRO-CRÈCHE /

Noémie GIRY a été sage-femme à la maternité de Saint-Junien pendant de nombreuses années. En reconversion professionnelle, elle décide d'implanter son nouveau projet dans sa ville de cœur. Souhaitant rester dans le milieu de la petite enfance et de la parentalité, Noémie a décidé de créer une micro-crèche. **Panda & Koala**, c'est son nom, est une **structure privée, avec une capacité d'accueil de 10 enfants** (simultanément) sur une large amplitude horaire (de 6h00 à 20h30).

La chef d'entreprise a choisi de s'installer sur une parcelle de la Zone de Boisse en plein essor. Le **tarif accessible et la situation géographique stratégique**, l'ont séduite. L'îlot étant vaste, l'espace a été divisé en 3 parcelles plus petites, ainsi la micro-crèche a 2 voisins, une société de peintre en bâtiment et Novéa, une entreprise adaptée employant des personnes handicapées.

La situation tranquille dans une petite impasse, **l'aménagement paysager soigné et responsable**, ont fini de convaincre la responsable de la crèche qui y voit les avantages combinés de la campagne et de la ville.

Un dernier détail, mais qui a son importance : lors de l'examen des dossiers de candidature à la crèche, les parents qui travaillent sur la zone sont privilégiés, quel que soit leur lieu d'habitation. Un écosystème vertueux est déjà lancé !

/ TRANSPORTS IZARET /

Thibaut IZARET a déplacé le siège social et l'entrepôt de l'entreprise familiale **Location Transports Izaret** sur la Zone de Boisse. Au-delà de l'attractivité économique, et plus spécifiquement de l'intérêt financier à s'installer sur cet espace, pour lui les bénéfices sont multiples.

- une **situation optimale au niveau des voies de circulation**, la RN 141, et donc un accès direct vers Limoges, Bordeaux ou Paris. C'est plus de facilité et moins de dangerosité (en évitant le transit de poids-lourds dans le centre-ville de Saint-Junien).

- la **modernisation de l'entreprise** (locaux, grand parking...) et plus spécifiquement de la plateforme logistique (avec des espaces de stockage, des ponts de chargement modernes...).

Sans compter les retours très positifs de ses clients, ce qui a redoré l'image de marque et développé la visibilité de l'entreprise. Pour résumer, **une vitrine plus attractive, de meilleures conditions de travail et plus de sérénité** font de l'installation des Transports IZARET dans la Zone de Boisse, une opération couronnée de succès.

Le coin des associations

La POL soutient ses assos !

Si la situation sanitaire reste encore incertaine, la communauté de communes POL a souhaité maintenir pour 2021 le niveau des subventions versées en 2020 au tissu associatif du territoire. Alors que de nombreuses manifestations n'ont pu avoir lieu l'année dernière ou que certains clubs sportifs n'ont pu fonctionner de manière optimale sur l'année 2020/2021, le montant des subventions allouées aux associations reste à l'identique, voire même s'est accru pour certaines. Au total, la POL aura attribué à l'ensemble des structures du territoire 1 500 000 € dont près de 1 000 000 € pour La Mégisserie et le Ciné Bourse. Preuve s'il en est de la volonté forte des élus de soutenir le tissu associatif dans les meilleures conditions dans la perspective de la reprise complète des activités.

Le programme de l'été - Quelques manifestations à ne pas manquer !

18^e Labyrinthe de la voix à Rochechouart

/ Du 23 juillet au 1^{er} août /

Toujours dans les allées du château de Rochechouart, le festival reprend du service avec **14 concerts** cette année. Une affiche haute en couleur et éclectique à l'image de ce festival. Caravan Palace, un groupe français swing jazz électro vous emportera dans sa musique jubilatoire et frénétique le samedi 24 juillet. Keep on Gospel, un quartet composé de 2 femmes et 2 hommes, qui mettent en lumière un répertoire résolument gospel pour un effet tout aussi euphorisant seront sur scène le 30 juillet. Et puis il y aura, Gabriel Saglio, le 31, ce troubadour qui puise son inspiration auprès des musiques du monde et qui saura vous emporter dans des morceaux aussi rythmés les uns les autres. Et enfin pour le grand final, ce sera Nadau, groupe plus qu'emblématique dans sa région et partout dans le monde, mélange de cornemuse landaise et de guitare électrique et porteur de messages. Les amateurs, habitués ou nouveaux "arrivants" devraient s'y retrouver, de quoi oublier une année de silence dans les allées du château de Rochechouart. www.labyrinthedelavoix.fr



Journée du livre à Saint-Martin-de-Jussac

/ Dimanche 19 septembre 2021 /

Les « Amis de la Bibliothèque » organisent la Journée du livre le dimanche 19 septembre 2021 à la salle des fêtes de St-Martin de Jussac. Cette année il y aura exceptionnellement 2 prix : Panazô et Saint-Martin Suspens. Comme depuis 1996, cette journée sera consacrée à la littérature Régionale. 25 à 30 auteurs régionaux (avec les distanciations nécessaires) toujours en partenariat avec Françoise REIMBAULT, Librairie l'ENCRE BLEUE de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Les Salles-Lavauguyon

Le bar associatif "Chabaz d'Entrar" ouvre ses portes jusqu'au mois de novembre.



Les Portes du Cuir : Report de date / du 17 au 19 juin 2022 /

Centre aqua-récréatif : enfin la réouverture pour le grand public !

A PARTIR DU 28 JUIN

J'ai piscine !

CENTRE AQUA-RÉCRÉATIF L'AÏGA BLUÏA - SAINT-JUNIEN
Ouvert tous les jours même le 14 juillet et le 15 août
..... 10h-20h30

Nagez en toute sérénité

BASSINS INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS
TOBOGGAN AQUATIQUE
PATAUGOÏRE LUDIQUE

ESPACE DÉTENTE, PARC, TRANSATS
JETS MASSANTS, JACUZZI, SAUNA
TERRAIN BEACH VOLLEY, SQUASH

Activités toute l'année :
COURS DE NATATION, BÉBÉS NAGEURS
AQUA STAND-UP, AQUA GYM

@aigabluaia POL

A vos maillots et à vos shorts (pour le squash) !

Depuis le 9 juin, le centre aquatique a ouvert au grand public sans restriction ou presque : seule la jauge (nombre de personnes autorisées simultanément) est réduite à 450 personnes dans les espaces intérieurs. Aquagym, stand-up, bébés nageurs... Toutes les activités reprennent et le personnel est impatient de vous accueillir après ces mois de confinement.

A partir du 28 juin, les horaires de nos activités changent :

- Aquagym : les lundis, mardis et jeudis à 10h15 et les mardis et jeudis à 19h
- Aqua stand-up : les mercredis à 19h
- Squash : 10h20 tous les jours

Il y a aussi des jauges pour les activités : 25 personnes en aquagym et 20 bébés nageurs.

Pour la sécurité de tous, un sens de circulation est matérialisé avec une entrée et une sortie différenciée, et des agents techniques sont présents de manière continue dans les vestiaires pour désinfecter.

Pour vous permettre d'en profiter pleinement, depuis le 28 juin, le centre sera ouvert tout l'été de 10h à 20h30 même les jours fériés !

Les extérieurs, grand atout de l'équipement, seront accessibles pour profiter des bassins sous le soleil : pataugeoire avec jeux d'eau pour les enfants, parc pour les pique-niques, terrain de Beach-volley pour se défouler et transats pour ceux qui veulent juste se reposer...

C'est déjà les vacances à l'Aïgua Bluïa !